

Egalité des chances: succès pour Widmer-Schlumpf!

Le ssp a de nouveau passé à la loupe les départements fédéraux pour savoir qui a fait des progrès en 2010 en matière d'égalité des chances, et qui a échoué. Au total, la part des femmes cadres n'a que augmenté légèrement et représente maintenant 22.7% (année précédente 22.4%). Seules 12.7% des femmes ont obtenu une très bonne qualification (hommes = 14.6%). Et en 2010, elles ont reçu en moyenne Fr. 178.– de prime de service en moins que leurs collègues masculins. Seuls 9.6% d'hommes travaillent à temps partiel. Même les emplois à temps partiel chez les femmes ont diminué (de 49.3% à 48.1%). La comparaison établie par le ssp révèle que le DFJP a fait le meilleur résultat en 2010, encore dirigé par la Conseillère fédérale Widmer-Schlumpf. Espérons qu'elle réussira à inverser la vapeur au sein du Département des finances, qui était avant dernier!

■ 1. DFJP

Le Département de justice et police a pu augmenter le plus clairement la part des femmes cadres et réduire fortement la discrimination concernant la répartition des primes. Toutefois, dans les évaluations du personnel, les résultats des femmes sont toujours nettement moins bons que chez les collègues masculins.

■ 2. DFAE

Cela progresse un peu chez la Conseillère fédérale Calmy-Rey quant à la part des femmes cadres. Le département ne connaît pas de discrimination s'agissant de l'évaluation du personnel, ce qui n'est pas le cas pour les primes où les employées sont moins bien servies.

■ 3. DFI

Avec 42.5% de femmes cadres, le département se rapproche de l'objectif des 50%! Et moins de

collaborateurs et de collaboratrices travaillent à temps partiel.

■ 4. DFE

Après son premier rang l'année précédente, le DFE fait des progrès plus lents en matière d'égalité des chances.

■ 5. DETEC

C'est le seul département qui permet de travailler davantage en temps partiel. Mais les femmes continuent de recevoir nettement moins de primes.

■ 6. DFF

La part des femmes au bénéfice d'un poste cadre est même en baisse – seulement dans ce département! Il est grand temps de marquer un tournant après le départ de Merz.

■ 7. DDPS

Dans ce bastion des hommes, de plus amples progrès devraient être possibles.

■ [Détails sur www.personnel-federal.ch](http://www.personnel-federal.ch)

ssp – vpod: le Syndicat du personnel fédéral

Nos prestations :

- Consultation et assistance juridique en cas de conflits au lieu de travail
- Défense d'intérêts politiques et collectifs (CCT, droit du personnel, notamment)
- Offre de formation continue attrayante
- Obtention de chèques Reka entre autres avantages



Adhérez!

ssp région berne
Monbijoustrasse 61
Case postale 1021
3000 Berne 23
Tél. 031 371 67 45
info@vpodbern.ch
www.vpodbern.ch